

Avec l'approbation de Monseigneur Bruchési, Archevêque de Montréal, des tablettes en marbre, avec inscriptions appropriées, furent préparées, pour être fixées au mur de leurs chapelles respectives. Ces pierres furent bénites par le Révérend M. Baillargé, curé de St-Hubert, après une messe solennelle à laquelle assistaient les familles Vincent et Benoit, et un bon nombre de fidèles.

Sur l'invitation de Monsieur le curé, les membres des familles Vincent et Benoit présents, et quelques amis, se réunirent au presbytère pour signer le procès-verbal de la cérémonie qui venait d'avoir lieu.

Les chefs actuels des deux familles, étroitement liées (Laurent Benoit et Moïse Vincent étaient beaux-frères), se trouvèrent réunis tous ensemble, pour la première fois, depuis au-delà de trente ans de séparation. Sept descendants en ligne directe existent encore : P. B. Benoit, Dame Aglaé Benoit Rottot, Michel Benoit, Napoléon Vincent, Louis Vincent, Dame Aglaé Vincent Girard et Pierre Vincent. Vingt petits-enfants et enfants furent présents, ainsi que deux arrière petits-fils.

Quel bonheur pour ces parents dispersés de se retrouver dans une semblable circonstance ? Un long passé se déroulait vivement à leur esprit, avec ses bonheurs, ses tristesses et ses consolations. Ils avaient la satisfaction de constater, en outre, qu'ils n'avaient pas dégénéré de leurs glorieux ancêtres ; témoin, l'estime générale dont jouissent aujourd'hui leurs enfants.

Après la signature du procès-verbal de la pose des pierres commémoratives, des remerciements sont présentés au Révérend M. Baillargé, pour son extrême obligeance. Monsieur le curé ne répondit que par un mot, résumant exactement la portée de l'acte du jour : " Dieu, dit-il, bénit les familles qui honorent leurs parents."